
[Imprimer](#)

CDG express : RATP dev et Keolis chargées de l'exploitation

Image

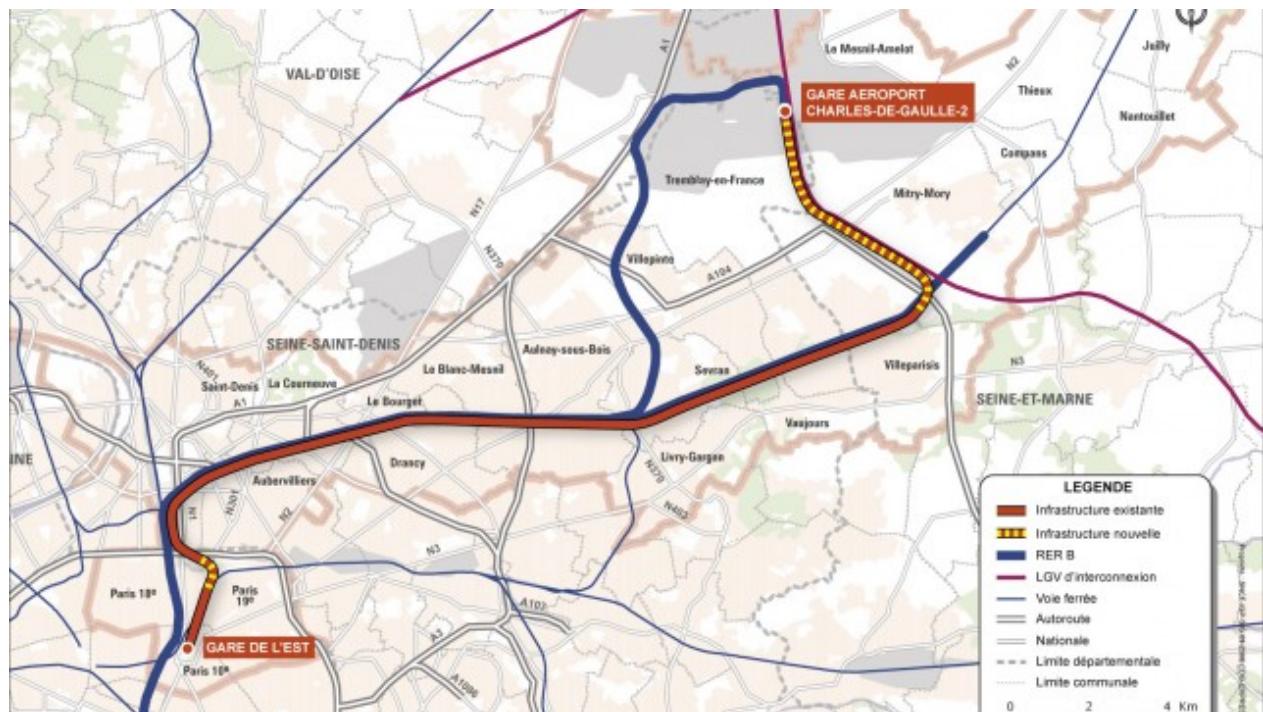
L'Etat a choisi le groupement Hello Paris, constitué de Keolis et de RATP dev, pour exploiter la future liaison directe entre la gare de l'Est et le terminal 2 de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

Avec une navette toutes les 15 min circulant tous les jours de 5 h à 23 minuit, le CDG express assurera la liaison de 32 km entre la gare de l'Est et le terminal 2 de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle en 20 min. A l'issue de la procédure d'appel d'offres, l'Etat a désigné un groupement regroupant Keolis et RATP dev pour en assurer l'exploitation.

« Le contrat comprend une période de préparation de l'exploitation d'une durée de cinq ans (2019-2023) et une période d'exploitation d'une durée de 15 ans (2024-2038) », précisent les deux opérateurs. « Les détails de l'offre seront communiqués à la signature du contrat qui devrait intervenir avant fin janvier 2019 », ajoutent-ils.

Les rames d'Alstom fabriquées en France

Le groupement Hello Paris a, lui, fait le choix du train Coradia Liner d'Alstom pour assurer les déplacements des sept à huit millions de passagers annuels attendus sur cette ligne. Ces rames, fabriquées en France, seront spécifiquement aménagées pour la clientèle aéroportuaire.



La construction de cette infrastructure est, elle, portée par une société de projet créée en octobre dernier et qui doit être capitalisée à hauteur de 400 millions d'euros, apportés à égalité par

le [#GroupeADP](#), [#SNCFRéseau](#) et la Caisse des dépôts. Elle nécessite un financement global de l'ordre de 2,1 milliards d'euros qui bénéficiera d'un prêt de l'Etat à hauteur de 1,7 milliard d'euros.

La liaison ferroviaire directe entre la gare de l'Est et l'aéroport Paris-Charles de Gaulle ([#GroupeADP](#)) doit être mise en service le 1er janvier 2024 dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ([#JOP2024](#)).